



8

Patrimoine culturel & développement local

Lettre d'information : décembre 2012

EDITO par Pierre Baillet, Secrétaire Permanent de l'AIMF

L'intérêt qu'a toujours porté l'Association Internationale des Maires Francophones au patrimoine, à son identification, à sa préservation, à sa projection dans l'avenir, est le reflet de la préoccupation pour l'universel qui anime notre réseau. Ces legs, matériels comme immatériels, sont le témoignage de développements économiques et culturels passés. Par leur transmission, certains d'entre eux sont aussi le reflet d'un monde en paix, l'expression d'une culture de tolérance, d'une culture qui accepte toutes ses racines et toutes ses origines.

Le travail accompli par les Etats et les Organismes internationaux traditionnellement en charge de ce domaine est à présent inséparable de l'action des élus locaux, gardiens au quotidien de ces trésors, resitués dans les plans d'aménagement des territoires de demain.

Notre projet « Patrimoine culturel et développement local » et l'intérêt qu'il suscite au sein de notre réseau, témoigne du nouveau rôle que les collectivités locales entendent jouer. La conscience des valeurs patrimoniales et culturelles a progressé tout particulièrement au sein des collectivités locales africaines, qui ont gagné en compétences et en engagement, et qui sont aujourd'hui plus impliquées dans les efforts de préservation et de gestion de leurs richesses patrimoniales.

Après trois ans de travail commun, permettez-moi de remercier vivement la Commission européenne, qui nous a fait confiance à travers le cofinancement du projet, et également les partenaires avec qui une excellente collaboration et une vraie relation de confiance s'est établie. Je suis fier que ce projet ait été l'occasion de réunir des institutions aussi différentes que complémentaires et d'expérimenter un travail innovant : villes, associations nationales de collectivités, universités, instituts de formation, professionnels du patrimoine de sept pays et organismes internationaux ont travaillé pour la première fois ensemble sur des modules de formation spécifiquement conçus pour des élus et techniciens municipaux.

Les résultats sont aujourd'hui concluants : plus de 200 décideurs et techniciens municipaux ont été sensibilisés et formés à la question du patrimoine comme levier de développement, plus de 50 villes d'Afrique francophone ont été mises en réseaux, avec l'appui d'experts et professionnels du patrimoine, ainsi que des services de l'Etat. A cela se rajoute la production d'outils de connaissance et pédagogiques : d'une part, l'étude « Patrimoine culturel et développement local », pour mieux appréhender le contexte législatif, institutionnel et politique de la gestion du patrimoine dans les pays cibles en lien avec les attentes des collectivités de ces pays, d'autre part; la publication « Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone », outil d'aide à la décision, élaboré par l'ensemble des partenaires à partir des expériences des villes.

Gageons que la large diffusion de notre démarche, des résultats du projet et de nos efforts conjoints se traduiront dans des nouvelles collaborations en faveur du patrimoine culturel africain.

LA VIE DU PROJET

Comité de pilotage du projet : Porto Novo, Bénin, 10 septembre 2012

Le troisième et dernier comité de pilotage du projet a eu lieu le 10 septembre 2012 à Porto Novo au Bénin. En amont à la tenue du cours technique, le comité, accueilli par l'Ecole du patrimoine africain et présidé par le Secrétaire Permanent de l'AIMF, a permis de revenir sur les activités passées, d'en faire un bilan, et de fixer les grandes orientations pour les derniers mois du projet.

A remarquer en particulier l'attention accordée à la finalisation de la publication du projet, à son contenu, à sa forme (à travers la présentation d'une proposition de maquette), ainsi qu'aux modalités de diffusion.

Un suivi renforcé de la part des personnes ressources et d'encadrement pour le deuxième cours technique par rapport au premier a été mis en place et la méthode pédagogique de l'ensemble des modules expérimentés lors du projet a été actée par les partenaires.

Enfin, la discussion sur les suites du projet, sous différentes formes et par la mise en synergie des activités des partenaires, a abouti à des propositions concrètes.

Le compte-rendu du comité de pilotage est disponible [en cliquant ici](#).

Deuxième cours technique à l'attention de techniciens municipaux : Porto Novo, Bénin, 10-28 septembre 2012

Cette formation, mise en œuvre par l'Ecole du patrimoine africain, avec l'appui de la ville de Porto Novo et des partenaires du projet, s'est basée sur l'expérience du premier cours de Ouidah (juillet 2012), dont l'approche et la méthode ont été reprises.

25 participants provenant des villes du Bénin, du Cap Vert, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Mauritanie et du Sénégal ont bénéficié de ce cours. Ils ont reçu des approfondissements sur les principes de réglementation juridique et administrative de la protection du patrimoine, de conservation et de valorisation, et ils ont travaillé concrètement sur le cas de Porto-Novo. Leurs travaux ont porté sur quatre sites majeurs de la ville : la place Agonsa Honto, la Maison Faihoun, le Domaine sacré du Vodoun Yédomé et la villa Reynette. Des inventaires, des diagnostics et des recommandations ont été élaborés.

Comme lors du cours technique d'Ouidah, la formation s'est conclue par une cérémonie officielle de remise de diplômes.

Le programme est disponible [en cliquant ici](#). Il est possible de télécharger les exercices de groupe réalisés lors du cours [en cliquant ici](#).

Publication de « Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone », ouvrage final du projet

Conçu comme un outil d'aide à la décision, ce document s'inscrit en appui aux politiques du patrimoine engagées par les collectivités territoriales africaines, dans un contexte où les acteurs locaux sont amenés à jouer un rôle croissant. Destiné en priorité aux élus et aux techniciens municipaux, il s'adresse également aux professionnels du patrimoine.

Fruit du travail collectif réalisé par les partenaires du projet « Patrimoine culturel et développement local », cet ouvrage s'appuie sur une expérience de terrain portée par les communes, étayée par l'analyse d'experts ou de professionnels. Les expériences présentées correspondent au contexte spécifique des pays bénéficiaires du projet (la Mauritanie, le Mali, le Bénin, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cap-Vert). L'ambition, en terme, est d'inspirer des démarches similaires dans des collectivités d'autres pays du continent.

Le guide se compose de trois parties : une première partie est dédiée à la présentation du projet lui-même, à sa genèse, sa démarche et ses résultats ; une deuxième partie fournit des éléments de compréhension et d'analyse du processus politique et technique par lequel une collectivité peut agir en faveur de son patrimoine. Elle décrypte les différentes étapes d'une intervention du diagnostic à la

réalisation. Chaque étape est étayée d'exemples issus du projet et de témoignages d'élus ou de professionnels. Enfin, dans la troisième partie, un recueil d'expériences de 11 villes permet de présenter des politiques locales qui ont fait du patrimoine un levier de leur développement.

Le guide a été publié en 2000 exemplaires à la fin novembre 2012 et il a été diffusé auprès de l'ensemble des partenaires.

Une large diffusion en a été faite également dans le réseau de l'AIMF à l'occasion de l'Assemblée générale 2012 à Abidjan : le livre a été distribué à l'ensemble des délégués (élus et techniciens) et présenté en plénière.

La version .pdf du guide est téléchargeable sur le site de l'AIMF, [en cliquant ici](#).

Par ailleurs, suite à la décision du comité de pilotage, une version papier de l'étude initiale du projet a été publiée en 100 exemplaires et également mise à la disposition des partenaires.

Réunion publique « Bilan et perspectives sur les acquis du projet », Abidjan, Côte d'Ivoire, 26 Novembre 2012

Dans le cadre de du 32^e Congrès des Maires et en marge à la tenue de son AG, l'AIMF a pris l'initiative d'organiser une réunion publique de restitution et de bilan du projet en présence des partenaires. Adressée aux membres du réseau intéressés par cette expérience, la réunion avait comme objectif de faire mieux connaître les contenus du projet, de recueillir les demandes et propositions d'autres membres de l'AIMF et de confirmer l'engagement des partenaires à travailler pour pérenniser les résultats du projet sur le moyen et long terme.

L'atelier a rassemblé 54 participants issus de 17 pays, dont 24 élus (maires, adjoints, conseillers municipaux) des villes membres de l'AIMF.

Après une introduction du représentant de l'AIMF, une présentation de l'historique et des résultats du projet a été faite. Il a été rappelé que cette initiative avait été lancée suite aux recommandations faites au sommet Africités de Yaoundé (2003), puis à la demande exprimée par les Maires, en 2007, à l'occasion de la 22^e Assemblée générale de l'AIMF à Huê (Vietnam). Par la suite, les activités complémentaires de renforcement de capacités du projet ont été présentées : recherche, sensibilisation des maires, formations des secrétaires généraux et chargés de culture, établissement de partenariats avec une multiplicité d'acteurs, réseautage, et édition de documents de synthèse.

Enfin, place a été laissée au débat puis à un tour de table, permettant à chacun d'exprimer un témoignage, son opinion, ou encore de faire des suggestions quant au suivi à donner à ce projet.

L'ensemble des participants a apprécié ce qui a été fait, tantôt sur le fond, sur le bien-fondé et la pertinence de développer des activités dans le domaine lui-même, que dans la forme, sur les activités mises en œuvre par le projet.

Il est en effet largement reconnu que le patrimoine culturel (matériel, immatériel) contribue directement ou indirectement au bien-être des populations et à l'équilibre des sociétés, et qu'en étant mieux valorisé, il peut devenir un vecteur pour le développement économique (industries culturelles), améliorer les conditions de vie des habitants et participer à l'établissement d'une culture de respect mutuel et donc de paix sociale.

Des demandes fortes ont été exprimées par les élus lors du débat, notamment l'approfondissement du travail accompli dans les pays bénéficiaires et l'élargissement de ce type d'activités à d'autres pays et zones géographique, notamment l'Asie.

Le programme, la liste des participants, les conclusions et recommandations de l'atelier sont disponibles sur le site de l'AIMF [en cliquant ici](#).

Présentation du projet lors du « Sommet Africités », Dakar, Sénégal, 6 décembre 2012

A l'occasion du « Sommet Africités » l'Alliance Internationale des Villes pour le Devoir de Mémoire et le Développement et Ville de Nantes, en collaboration avec l'UNESCO et le musée du Quai Branly, ont organisé, le 6 décembre 2012, une session spéciale intitulée : "Quels lieux de culture pour les villes

africaines ?"

L'objectif de la session était de proposer aux maires des villes africaines, une réflexion et un débat sur le rôle de la culture dans les sociétés aujourd'hui :

- la culture comme ciment d'une population, et donc de la cohésion sociale, par le partage d'une langue, des usages, d'une histoire, d'une mémoire collective...

- la culture pour l'exercice de la citoyenneté et du vivre ensemble, par la reconnaissance des diversités culturelles

- la culture comme source d'innovation (créativité) et de développement social et économique (emplois, tourisme, attractivité...).

L'enjeu de cette session était double : d'un côté affirmer l'importance d'une politique culturelle au niveau municipal et la présence de professionnels de la culture auprès des élus ; de l'autre conduire une réflexion sur les lieux culturels adaptés à un pays, une ville, un territoire, et en particulier pour les villes africaines d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, la présentation du projet s'est focalisée sur l'importance de la sensibilisation des décideurs et la formation des techniciens municipaux, ainsi que sur la nécessité du travail collectif, multidisciplinaire et multi-niveaux sur ce thème complexe. Cette intervention été fortement appréciée. Les recommandations sont disponibles [en cliquant ici](#).

LA PAROLE AUX...PARTENAIRES DU PROJET

Extraits de conclusions et recommandations de la réunion « Bilan et perspectives sur les acquis du projet », Abidjan, Côte d'Ivoire, 26 novembre 2012 :

En réponse à la demande exprimée par les maires lors de la réunion publique du 26 novembre (voir plus haut), prenant en compte leurs suggestions et recommandations, et à la lumière de leur expérience, les partenaires du projet « Patrimoine culturel et développement local » - associations nationales de collectivités de Bénin, Cap Vert, Sénégal, Mali, Mauritanie, villes, instituts de formations et universitaires - synthétisent les actions à recommander à l'ensemble du réseau comme suit :

1. que le patrimoine culturel soit systématiquement pris en compte (potentiel, impact) dans les activités qu'elle développe avec ses membres et de faire du lobbying en ce sens (élus, décideurs, médias,...) ;
2. d'organiser ou soutenir des activités permettant la coordination des initiatives et les échanges d'expérience ainsi que la poursuite de leur capitalisation et diffusion (séminaires, création d'un observatoire,...) ;
3. de soutenir la pérennité du réseau existant, résultant du projet, en veillant à le tenir assez large (Organismes internationaux, Services de l'Etat, ONGs spécialisées, institutions de formation, secteur privé) ;
4. de mettre en perspective la création d'une nouvelle Commission AIMF dédiée au « Patrimoine culturel » ;
5. de mettre en œuvre en Afrique centrale ou d'autres sous-régions d'un projet similaire à celui qui se clôturera en décembre 2012 ;
6. d'apporter un soutien à des Mairies porteuses de projets patrimoniaux, afin de faciliter leur réalisation concrète (finances, expertise,...) ;
7. autant que possible, de contribuer aux initiatives des partenaires du projet dans la poursuite de leurs efforts de renforcement des capacités et de promotion du patrimoine culturel des Mairies membres ;
8. d'organiser un séminaire régional qui permettrait de faire un point sur la situation de la prise en charge du patrimoine culturel dans les villes d'Asie.



De leur côté, les partenaires qui ont accompagné l'AIMF pour la mise en œuvre de ce projet « Patrimoine culturel et développement local » proposent, dans la limite des moyens à leur disposition ou qu'ils pourront mobiliser :

- d'aider aux montages de dossiers permettant de mobiliser des financements, y compris sous des formes innovantes ;
- de poursuivre des actions de formation continue et initiale ;
- d'accompagner, par leur expertise et celle de leurs réseaux, la mise en œuvre des projets concrets, sous forme de chantiers-formation ;
- de diffuser les résultats et l'expérience accumulée dans leurs réseaux respectifs et de contribuer aux nécessaires efforts de sensibilisation et de lobbying



Ce programme, financé par l'Union Européenne et l'AIMF, est mis en œuvre en partenariat avec :

Association Internationale des Maires Francophones, Association Nationale des Communes du Bénin, Association Nationale des Municipalités du Cap Vert, Association des Municipalités du Mali, Association des Maires de Mauritanie, Association des Maires du Sénégal, Partenariat pour le Développement Municipal, Ville de Grand Bassam, Ville de Praia, Communauté urbaine de Nouakchott, Ville de Bamako, CRAterre, Institut supérieur des Arts et Culture de Dakar, Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises de Nouakchott, Université de Bamako, Ecole du Patrimoine Africain, Directions du patrimoine culturel de Bénin, Cap Vert, Mali, Mauritanie et Sénégal et l' UNESCO (Centre du patrimoine mondial, Convention France-UNESCO).